



ASSOCIATION
FRANÇAISE
POUR L'ÉTUDE
DU TEXTILE

PALAIS
BEAUX-ARTS
LILLE



Journées d'étude 2026

4-5 décembre 2026 - Lille, auditorium du palais des Beaux-Arts, 18 bis, rue de Valmy

Coupon d'inscription

A imprimer et à renvoyer par courrier postal avant le 31 octobre 2026

A Sandrine Bachelier, 17 rue Roger Salengro, 69009 LYON

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse électronique :

Tél. :

I - Frais d'inscription des Journées d'Etudeⁱ

- ☐ Je suis membre de l'AFET à jour de ma cotisation 2025 : je règle **45,00 €** (forfait pour une ou deux journées)
- ☐ Je suis étudiant(e) ou inscrit(e) à France Travail : **GRATUIT** (sur justificatif – nombre de places limité)
- ☐ Je fais partie des Amis du musée des Beaux-Arts de Lille : **GRATUIT** (sur justificatif)
- ☐ Je ne suis pas adhérent(e) à l'AFET : je règle **80,00 €** (forfait pour une ou deux journées)
- ☐ Je suis intervenant(e) aux Journées d'Etude : **GRATUIT**

II. Déjeuners des 4 et 5 décembre – Plateau repas servi sur place

*Sur inscription et règlement préalables. Détails en page 3. - **Gratuit pour les conférenciers le jour de leur intervention***

- ☐ Je m'inscris au déjeuner du vendredi 4/12 : je règle **22 €**
- ☐ Je m'inscris au déjeuner du samedi 5/12 : je règle **22 €**

III. Dîner du vendredi 4 décembre - Restaurant « Hopen source » 7 rue du plat -59800 Lille

Sur inscription et règlement préalables. Détails en page 3

- ☐ Je m'inscris au dîner du vendredi 4/12 : je règle **37 €**

IV – Visites du jeudi 3 décembre

Gratuit - Sur inscription préalable. Détails en page 2

- ☐ Je m'inscris aux visites - nombre de place limité

Le règlement de l'inscription doit nous parvenir en même temps que votre coupon.

- ☐ Règlement par **chèque** en euros, libellé à l'ordre de AFET d'un montant de

Banque et n° du chèque :

- ☐ Règlement par **virement bancaire**, directement à l'AFET, accompagné en même temps de l'envoi du coupon d'inscription à Sandrine Bachelier en lui signalant le virement (par courrier ou par mail : info@afet.fr).

AFET Société Générale / IBAN FR76 3000 3024 9900 0500 0210 905 / BIC SOGEFRPP

Visites du jeudi 3 décembre 2026 :

Limitées à 15 personnes, inscription par ordre d'arrivée du courrier à Sandrine Bachelier

10h20

Art de Lys (Tissage de Flandres) – 34 rue de Chanzy – 59390 Lys-lez-Lannoy

Ligne 66 et 78 – arrêt « Justice »

Tissage et confection de textiles d'intérieur depuis 1890. Les ateliers regroupent l'ensemble de la chaîne de production, de la réalisation des motifs au produit fini en passant par le tissage Jacquard.



TISSAGE
ART de LYS
SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS DEPUIS 1890

13h30

CETI (Centre Européen des Textiles Innovants) – 41 rue des métissages – 59200 Tourcoing

Ligne L4 – arrêt « Union » ou métro 2 station « Mercure »

Plus de 4000 m2 dédiés à l'innovation dans les fibres synthétiques comme naturelles, les polymères et biopolymères, les textiles durables, techniques ou intelligents, les non tissés, le recyclage et l'écoconception. Services de recherche et développement, prototypage et pré-production...



Ceti TRANSFORMATIVE
TEXTILES



16h30

Exposition Sheila Hicks

Musée des Beaux-arts - Place de la République – 59000 Lille

« Je crée des environnements, je confectionne des objets en fils, je construis des sculptures souples, des bas-reliefs, et je conçois et fabrique des objets fonctionnels à partir de fils. Je dis souvent ce que je ressens en les utilisant comme mon langage ». Sheila Hicks

Les repas

Déjeuner du vendredi 4 décembre

Entrée

Crème de potimarron et cake aux noix

Plat

Salade de lentille et patate douces rôties, fêta, noisettes et herbes fraîches

Dessert

Moelleux aux pommes et cannelle
+ une bouteille d'eau

Diner du vendredi 4 décembre

Entrée :

Falafel menthe gingembre / crème de fêta et salade **ou** Empanada poulet au thym / moutarde à l'ancienne et salade

Plat :

Carbonnade flamande végétarienne, polenta crémeuse au potimarron **ou** Poisson (selon arrivage), beurre monté au agrumes riz basmati parfumé et légumes de saison **ou** Poulet rôti crème d'ail fumé, riz basmati parfumé et légumes de saison

Dessert :

Crumble aux pommes, poires et amandes **ou** Cheesecake pomme caramel au beurre salé
+ une boisson et une boisson chaude

Déjeuner du samedi 5 décembre

Entrée

Rillettes de champignons aux noisettes, croûtons à l'ail, salade et crudités

Plat

Salade de pois chiches, carottes fondantes au sirop d'érables, chèvre frais et coriandre

Dessert

Fondant au chocolat et amandes
+ une bouteille d'eau

¹ Les inscriptions annulées après le 11/11/26 ne seront pas remboursées.